Image not found or type unknown

Surconsommation due à une fuite

Par **h2repu**, le **05/04/2012** à **23:25**

Bonjour,

Je suis étudiant et je loue un studio depuis 5 mois à Paris. Ma propriétaire paye elle-même les charges en eau.

Il y a 3 semaines, la propriétaire m'annonce une facture d'eau anormalement élevée sans m'en dire plus. Je n'avais remarqué aucune fuite. Après être venue avec un plombier elle m'annonce une fuite au niveau des toilettes. Sans m'avoir montré elle-même la fuite, elle demande au plombier de changer les toilettes entièrement.

Aujourd'hui (donc 3 semaines plus tard) elle m'annonce que je dois payer la facture d'eau de plus de 700 euros et que je suis en tort de ne pas l'avoir prévenue bien avant, en qu'en lavant les toilettes j'aurais dû m'apercevoir du filet qui coulait.

Dois-je payer la facture d'eau sachant que:
-Je n'ai jamais constaté moi-même la fuite et que les toilettes ont été changées depuis lors.
-Les toilettes fuyaient probablement déjà quand je me suis installé et c'est peut-être le locataire précédent qui aurait dû signaler la fuite

Merci de votre aide

Par **h2repu**, le **05/04/2012** à **23:35**

J'ajoute que la chasse d'eau et la cuvette étaient extrêmement vétustes

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés